

Eléments de correction de l'ECC n°3

Evaluation des Connaissances & de la Compréhension

1- Distinguez monnaie fiduciaire et monnaie scripturale. (/1)

La monnaie fiduciaire correspond à la monnaie manuelle que sont les pièces et les billets. La monnaie scripturale est une monnaie immatérielle correspondant aux écritures sur les comptes en banque.

2- Faites une phrase de lecture précise et explicite avec une donnée de votre choix. (/1)

En France en 2010, 95% de la monnaie totale était de la monnaie scripturale.

3- Comment la monnaie scripturale circule-t-elle ? (/1)

La monnaie scripturale circule de compte en compte via les virements, prélèvements, paiements par chèque et cartes bancaires.

4- Pourquoi utilise-t-on encore 5% de monnaie fiduciaire en France en 2010 ? (/1)

La monnaie fiduciaire reste pratique pour les paiements quotidiens de petits montants comme l'achat du pain à la boulangerie par exemple. Mais le paiement sans contact pourrait faire reculer encore les paiements « en espèces » sauf pour les personnes attachées par habitude à payer en espèce.

5- Pourquoi un Etat ne peut-il pas créer de la monnaie pour financer sa dette publique ? (/2)

Dans la plupart des pays désormais, la loi interdit à l'Etat de financer sa dette par création monétaire. En effet cela fait augmenter la quantité de monnaie en circulation au-delà des besoins de l'économie, cela provoque en général une augmentation des prix, une perte du pouvoir d'achat de la monnaie et peut entraîner de l'inflation qui déstabilise et perturbe le bon fonctionnement de l'économie (échanges et production). Le cas extrême de l'hyperinflation allemande des années 1920, qui résultait entre autres d'une création monétaire excessive pour payer les réparations de guerre, en est l'exemple emblématique.

6- Pourquoi un billet de 5€ est considéré comme plus liquide qu'un chèque du même montant ? (/1)

Un billet de 5€ est considéré comme plus liquide qu'un chèque du même montant pour deux raisons. Il peut être dépensé immédiatement (sans délais) et sans risque de solvabilité (sauf si c'est un faux billet) ce qui n'est pas le cas si le chèque émis est sans provision (« chèque en bois »).

7- D'où vient la confiance en la valeur faciale de la monnaie fiduciaire ? (/2)

La confiance dans la valeur faciale de la monnaie fiduciaire provient de plusieurs sources :

- la garanti de cette valeur faciale par l'autorité souveraine qui émet ces pièces et billets alors même que la valeur faciale est bien supérieure à la valeur intrinsèque de la pièce ou du billet.

- la présence de nombreux signes d'authenticité qui permet d'écarter facilement la fausse monnaie
- le mimétisme : tout le monde les accepte, pourquoi pas moi ?

8- Comment les banques commerciales créent-elles la monnaie ? (/2)

Les banques commerciales créent de monnaie (scripturale exclusivement) à chaque fois qu'elles accordent un crédit à un client. En effet, en inscrivant le montant du prêt accordé sur le compte du client elles créent ex nihilo (à partir de rien) de la monnaie qui va circuler via les paiements des clients, elles n'ont pas besoin de dépôts préalables pour ce faire (« les crédits font les dépôts »).

9- Montrez que l'incomplétude de l'€ est visible sur les billets d'€. (/2)

Les billets d'€, au contraire de toutes les autres monnaies, ne possèdent l'effigie d'aucun personnage célèbre de l'histoire européenne, seuls des ponts et fenêtres fictifs sont représentés, ce qui montre le manque d'incarnation politique et historique, des territoires et des peuples qui utilisent l'€, ce qui symbolise l'absence de souveraineté européenne pourtant indispensable pour fonder une véritable monnaie, qui ne peut se réduire à n'être qu'un outils économique.

10- Pourquoi la contrefaçon de monnaie est-elle punie comme un crime ? (/2)

La contrefaçon de monnaie, dans la plupart des pays, est punie des peines le plus lourdes (perpétuité) car la contrefaçon de monnaie est une atteinte à la souveraineté de l'Etat et, à terme, à la confiance des usagers dans la monnaie, or la confiance dans la monnaie est constitutive de l'existence-même de toute monnaie, sans elle, la monnaie est vouée à s'effondrer.

11- Montrez que la confiance dans la monnaie provient de plusieurs sources. Répondez à l'aide d'au moins 2 §AEI (j'affirme, j'explique, j'illustre) (/5)

La confiance dans la monnaie provient de sa garanti par un pouvoir souverain qui a le monopole de la création monétaire, assure la stabilité des prix et préserve ainsi la valeur de la monnaie. En effet, les autorités monétaires sont chargées, via des textes juridiques qui en fondent les statuts, de lutter contre l'inflation et la contrefaçon afin de sécuriser la monnaie. Par exemple, la Banque centrale Européenne, a procédé au remplacement du billet de 5 et 10€ car ces derniers étaient trop et trop aisément contrefaits.

La confiance dans la monnaie provient du mimétisme. En effet, comme tout le monde accepte d'être payé en monnaie, et observe quotidiennement que la monnaie qui a cours est le seul moyen de s'acquitter des paiements, alors, en période normale, personne ne met en doute la monnaie pour ses transactions. Par exemple, les salariés acceptent de recevoir leur salaire sous forme de monnaie scripturale par virement bancaire, et tous les citoyens s'acquittent de leurs impôts en effectuant un paiement monétaire.